

Gel du tarif de Navigo pour la troisième année consécutive et prime au numérique

Valérie Pécresse, Présidente d'Île-de-France Mobilités et de la Région Île-de-France, a décidé du gel des tarifs pour la troisième année consécutive de tous les abonnements Navigo. De même, les tarifs des tickets T+, des tickets d'accès à bords et des tickets Origine-Destination sont également gelés. Pour inciter les Franciliens à choisir les nouveaux produits billettiques - mis en place pour leur faire gagner du temps et de la liberté, et permettre la fin progressive du ticket magnétique, le prix du carnet de tickets reste inchangé sur ces supports.

« Pour la troisième année consécutive, j'ai décidé que le prix du passe Navigo serait gelé, ce qui n'était jamais arrivé depuis vingt ans. Pour préserver le pouvoir d'achat des Franciliens qui prennent très occasionnellement les transports, notamment ceux qui doivent se déplacer en grande couronne, j'ai également décidé de geler le tarif du ticket T+ et des tickets Origine-Destination.

Enfin, pour préserver l'environnement, je veux faire disparaître progressivement le ticket de métro à bande magnétique. Au deuxième semestre 2020, je souhaite arrêter la vente des carnets de tickets T+ en carton. C'est pour cela que j'ai décidé d'accélérer la transition vers les titres de transports sur smartphone ou sur carte, comme Navigo Easy et bientôt Navigo Liberté +, en leur donnant un avantage tarifaire. » **Valérie Pécresse**, présidente d'Île-de-France Mobilités, présidente de la Région Île-de-France.

 Cette année encore,
gel du prix des abonnements



Pour la troisième année consécutive, gel des prix du :

- Passe **Navigo**
- Forfait **Imagine R**
- Ticket **origine-destination**

îledeFrance mobilités 

Contact presse - Île-de-France Mobilités

Amélie Lange, amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr, 01 82.53.80.90 – 07 60 10 95 05

Sébastien Mabilille - sebastien.mabilille@iledefrance-mobilites.fr, 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 58

Les nouveaux produits billettiques et leur tarification

Cette annonce s'inscrit dans le cadre de la révolution digitale des transports engagée dès 2016, et vise à offrir une meilleure qualité de service aux Franciliens. Île-de-France Mobilités a ainsi lancé le programme « Smart Navigo », véritable bouquet de services digitaux innovants, qui offrent des services supplémentaires et des avantages tarifaires :

Navigo Easy : carte qui fonctionne comme un portefeuille électronique sur lequel on peut charger des tickets T+ ou des forfaits de courte durée. Mise en place depuis le 12 juin 2019, elle est vendue 2 euros et peut accueillir jusqu'à 29 tickets T+. On peut y recharger des tickets T+ à l'unité (1,90 euros) ou des carnets (14,90 euros les 10 tickets). **Les prix des tickets T+ à l'unité ou en carnet sur Navigo Easy sont gelés.**

Titres de transports sur Smartphone : l'achat et la validation des titres de transport (carnets T+, forfaits Navigo jour/semaine/mois/tickets OrlyBus et RoissyBus) sur smartphone pour les voyageurs via la technologie NFC a été mise en place le 25 septembre. **Le prix du carnet de tickets T+ sur Smartphone est gelé.**

Rappelons que le **prix du Passe Navigo** (forfait annuel, mensuel, hebdomadaire) **est également gelé.**

Pour inciter les Franciliens à passer au numérique, le carnet de tickets T+ est moins cher lorsqu'il est dématérialisé sur smartphone ou sur carte. A partir du 1^{er} novembre, il sera à 14,90 € contre 16,90 € pour les carnets de tickets T+ magnétiques.

En chiffres :

- 29 millions de carnets sont vendus chaque année.
- Chaque ticket à bande magnétique met un an à se décomposer.